

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUIN 2011**

- 038 : "compte administratif (budget général et budgets annexes)"

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

M. RAGU présente le rapport.

Il indique que sa présentation portera essentiellement sur les écarts significatifs, tant en fonctionnement qu'en investissement, ainsi que sur les opérations non réalisées ou réalisées avec des montants différents de ceux prévus.

Ainsi, en fonctionnement le poste « électricité » montre une consommation moindre que prévue, conséquence d'une prévision erronée.

Le poste « autres matières » concerne essentiellement le sel de déneigement, où des économies ont pu être réalisées avec l'achat négocié de sel en vrac.

En ce qui concerne le poste « prestations de services », il apparaît un écart de 45.000 € suite à un report concernant l'entretien du réseau d'eaux pluviales.

Un autre point significatif concerne l'entretien de terrain avec un reliquat non utilisé de 20.000 € (consécutif à un report d'élagage).

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'acquisition d'un terrain d'un montant de 70.000 € a été différée.

Les travaux prévus à hauteur de 230.000 € concernant l'ascenseur de la Mairie n'ont pas pu être réalisés en 2010, les travaux commenceront prochainement.

Un grand nombre d'opérations concernant les travaux de voirie, étaient prévues pour 1.488.636.00 €, 729 225,85 € ont été réalisés.

Il avait été prévu un budget de 90.000 € pour la création d'un point d'eau pour la défense incendie à Fontaineliveau, cette opération n'a pas été réalisée.

L'enveloppe pour l'extension de réseau électrique avec d'Orléans n'a pas été utilisée suite à un report des démarrages des travaux, l'opération est prévue sur le budget 2011.

Enfin, le compte administratif pour l'année 2010 se traduit par les résultats suivants :

Section de fonctionnement pour les recettes:

Budget prévu : 6 971 520,93 €

Budget réalisé : 5 920 389,55 €

Section de fonctionnement pour les dépenses

Budget prévu : 6 971 520,93 €

Budget réalisé : 5 240 070,11 €

Résultat reporté en fonctionnement de 1 117 930,57 €

Soit un solde excédentaire de 1 798 250.01 €

Section d'investissement pour les recettes :

Budget prévu : 4.049 356,93 €

Budget réalisé : 2.304 370,87 €

Section d'investissement pour les dépenses :

Budget prévu : 4.049 356,93 €

Budget réalisé : 2 372 321,87 €

Résultat reporté en investissement de :- **457 843,08 €**

Soit un solde déficitaire de 525 794.08 €.

Les Restes à Réaliser présentent un solde déficitaire pour un montant de 855 623.00 €.

Le rapport entendu,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 20 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN, Mme DAMON, M. S. RICHARD).

APPROUVE le Compte Administratif au titre de l'année 2010 faisant apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **1 798 250.01 €** et un besoin de financement pour la section d'investissement pour un montant de **525 794.08€** (*hors restes à réaliser*).

Etréchy ensemble et solidaires

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUIN 2011**

COMPTE ADMINISTRATIF 2010- BUDGET EAU.

M. RAGU présente le rapport.

Suite à la non-réalisation des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable, les 520.000 € en dépense d'investissement et la subvention de 312.000 €, n'apparaissent pas.

La section de fonctionnement pour les recettes

Budget prévu : 75 004,00 €

Budget réalisé : 82 496,12 €

La section de fonctionnement pour les dépenses

Budget prévu : 75 004,00€

Budget réalisé : 28 840,30 €

Soit un solde excédentaire de 53 655,82 €

La section d'investissement pour les recettes

Budget prévu : 749 064,00 €

Budget réalisé : 100 604,18 €

La section d'investissement pour les dépenses

Budget prévu : 749 064,00 €

Budget réalisé : 100 604,18 €

Résultat reporté en investissement de - 123 059,33 €

Soit un solde déficitaire de - 88 096,24 €

Le rapport entendu,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 20 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN, Mme DAMON, M. S. RICHARD).

APPROUVE le Compte Administratif - Budget eau, au titre de l'année 2010 faisait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **53 655,82 €** et un besoin de financement pour la section d'investissement pour un montant de **27 096,24 €** (*hors restes à réaliser*).

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUIN 2011**

COMPTE ADMINISTRATIF 2010- BUDGET ASSAINISSEMENT.

M. RAGU présente le rapport.

Le point porte sur la non-réalisation, pour l'exercice 2010, de la mise en œuvre de la solution pour la suppression des nuisances olfactives. M. RAGU regrette les sous-entendus qu'il a pu lire, indiquant qu'une dépense de 800.000 € allait être consentie pour ce problème, alors même qu'aucune ligne budgétaire ne fait état de ce chiffre. Une étude est actuellement en cours pour trouver une solution à coût moindre.

M. GLEYZE explique que le chiffre de 800.000 € figure sur une délibération de décembre 2010.

M. BOURGEOIS précise que même s'il y a eu une délibération mentionnant un montant, il s'agissait d'une demande de subvention sur une enveloppe de dépenses prévisionnelles maximales. Pour autant, la solution la plus appropriée n'ayant pas encore été déterminée, l'information de dépenses engagées à hauteur de 800.000 € ne repose sur aucun élément tangible.

La section de fonctionnement pour les recettes

Budget prévu : 313 426.00 €

Budget réalisé : 183 720.95 €

La section de fonctionnement pour les dépenses

Budget prévu : 313 426.00€

Budget réalisé : 89 984.85 €

Résultat reporté en fonctionnement de 136 280,67 €

Soit un solde excédentaire de 230 016,77 €

La section d'investissement pour les recettes

Budget prévu : 484 621.00 €

Budget réalisé : 89 554.26 €

La section d'investissement pour les dépenses

Budget prévu : 484 621.00 €

Budget réalisé : 83 475.59 €

Résultat reporté en investissement de 65 112.68 €

Soit un solde de 88 096,24 €

Le rapport entendu,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **PAR 20 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN, Mme DAMON, M. S. RICHARD).

APPROUVE le Compte Administratif - Budget Assainissement, au titre de l'année 2010 faisait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de **230 016,77 €** et un besoin de financement pour la section d'investissement pour un montant de **71 191,35 €** (*hors restes à réaliser*).